

Le travail intérimaire poursuit son expansion en 2006

Le travail intérimaire (location de services) a atteint un niveau record en 2006 et représente environ 2% de l'emploi total en Suisse. Plus de 245'000 personnes ont été placées par les agences de location de services, ce qui représente une progression de 16% par rapport à l'année 2005. Tel est l'un des principaux résultats de la mise à jour annuelle de l'étude sur l'évolution du travail intérimaire réalisée par l'Observatoire Romand et Tessinois de l'Emploi (ORTE) sur mandat de la Conférence Romande et Tessinoise des Offices cantonaux de l'emploi (CRT).

Le nombre d'heures louées par les agences de location de services a atteint un niveau record en 2006

Le nombre d'heures louées par les agences établies en Suisse a plus que quadruplé en dix ans. En 2006, ce n'est pas moins de 130 millions d'heures qui ont été louées, ce qui représente une progression de 15% par rapport à l'année précédente.

En Suisse romande, le canton de Vaud compte le plus grand nombre d'intérimaires, mais c'est dans le canton de Neuchâtel que la progression est la plus forte

En Suisse romande, le nombre d'intérimaires a crû de 19% par rapport à 2005 et a atteint son niveau le plus élevé avec 78'000 salariés. C'est le canton de Vaud qui compte, en nombre absolu, le plus grand effectif d'intérimaires (27'147) talonné de près par le canton de Genève (24'570). Si l'on rapporte en pourcentage la variation du nombre d'intérimaires entre 2005 et 2006, ces deux cantons (+ 20%) restent en tête de peloton mais sont devancés par le canton de Neuchâtel (+ 23%). Les cantons de Fribourg et Valais ferment la marche avec une progression du nombre d'intérimaires de 12%.

Les emplois intérimaires sont toujours majoritairement occupés par les hommes et les étrangers

En 2006, environ 75% des emplois intérimaires en Suisse sont occupés par des hommes. Néanmoins, alors que la proportion de femmes ne cessait de diminuer depuis 2001, on constate que la tendance s'est inversée entre 2005 et 2006. Le nombre de femmes placées en intérimaire a augmenté plus fortement (+29%) que celui des hommes (+12%).

Depuis 2005 au niveau national, le nombre d'étrangers placés en intérimaire par les agences est plus élevé que celui des Suisses. Entre 2005 et 2006, cette tendance se poursuit puisque le nombre d'intérimaires suisses n'a progressé que de 5% contre une augmentation de 27% pour les étrangers.

Toujours plus de salariés européens au bénéfice d'une procédure d'annonce (-90 jours) sont sous contrat avec une agence de location de services

Entre 2005 et 2006, le nombre de travailleurs européens ayant bénéficié de la procédure d'annonce (-90 jours) a augmenté d'environ 16% en Suisse. Le nombre de ces travailleurs sous contrat avec une agence de location de services a progressé plus fortement que celui des travailleurs recrutés directement par une entreprise. En effet, en 2006, 34% des salariés au bénéfice de la procédure d'annonce étaient sous contrat avec une agence alors que cette part s'élevait à 28% en 2005. Cette augmentation touche tous les cantons romands.

Le rapport est téléchargeable depuis le site : www.observatoire-orte.ch

Définition du travail intérimaire

Le travail intérimaire, plus communément appelé location de services, met en jeu trois acteurs : l'employeur (une agence de location de services), le salarié (un travailleur intérimaire) et la société dans laquelle est détaché ce salarié (une entreprise locataire de services). Ainsi, le salarié intérimaire est employé par une entreprise de location de services pour effectuer une mission dans une entreprise utilisatrice.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Roger Piccand, Président de la Conférence Romande et Tessinoise des Offices cantonaux de l'emploi.
Tél. 021 / 316.61.01

Alexandre Meyer, Coordinateur de l'Observatoire Romand et Tessinois de l'Emploi. Tél. 022 / 546.36.33